

● (1520)

Que peut-on penser de cet homme, si on s'en tient à ce que disent les médias? On lisait dans le *Toronto Star*, récemment:

L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est condamné s'il en tient à l'approbation de l'Ontario, selon le premier ministre de la province. Si un puissant comité sénatorial américain a donné à l'Ontario le pouvoir de le faire échouer, la province s'en servira, a-t-il déclaré aux journalistes.

Le même jour, cependant, on lit dans l'*Ottawa Citizen* que le premier ministre:

... ne veut pas être connu comme le dirigeant qui a détruit un accord historique appuyé par toutes les autres provinces dans le seul but de protéger un petit monopole intérieur. Par conséquent, il a dit qu'il ne contesterait pas l'accord devant les tribunaux s'il ne pouvait pas obtenir l'appui d'autres provinces... Le Sénat américain vient, cependant, de lui donner, malgré lui, le pouvoir de couler l'accord en refusant tout simplement de promettre qu'il le respectera. L'avenir du Canada dépend peut-être de la capacité du premier ministre de résister aux forces réactionnaires de la politique à courte vue.

Le même jour, on lit aussi ceci, sous la plume de Jeffrey Simpson du *Globe and Mail*:

L'Ontario ne peut actuellement compter que sur un seul allié, l'Île-du-Prince-Édouard, qui a plus de bonne volonté que de moyens. L'opposition du gouvernement de l'Ontario (l'opinion publique n'est pas nécessairement du même avis) à une initiative prise par huit provinces et le gouvernement fédéral n'augure rien de bon pour l'unité nationale. Si vous n'avez jamais entendu parler du croque-mitaine de l'Ontario, de la conspiration du centre du Canada et des capitalistes du Haut-Canada, c'est pour bientôt.

Voilà, honorables sénateurs, la situation pour le moins incertaine qui règne dans ma province et dans ma ville natales. Elle peut décider de ne pas respecter le projet de loi C-130 pour protéger des intérêts mesquins ou de refuser dignement de faire échouer une initiative vraiment nationale visant à conclure un accord et à adopter une loi commerciale qui permettraient à notre pays de concurrencer d'autres pays et de prospérer comme ils le font déjà sur des marchés dont le potentiel est immense.

M. David Peterson ne serait pas choqué d'entendre ce qu'un grand réformateur libéral, le distingué sénateur de Toronto, l'honorable George Brown, a dit sur le libre-échange, il y a plus de cent ans. Voici ses paroles:

Des traités d'une aussi grande portée que celui que nous proposons de conclure avec les États-Unis ne doivent pas et ne peuvent pas être jugés dans une perspective étroite. Les deux parties bénéficieront de la suppression de toutes les barrières artificielles qui s'opposent à l'échange honnête des produits industriels. On ne vend pas et on n'achète pas si on n'a pas d'avantages à en retirer.

Mais certains honorables sénateurs, sans tenir de propos à caractère sectaire, peuvent encore demander si cet accord comporte des anomalies. Y a-t-il dans le projet de loi des lacunes qu'ils peuvent signaler aux sceptiques du gouvernement ontarien?

La meilleure façon de répondre aux questions, c'est de nous mettre au travail et d'essayer d'avoir fini dans les délais prescrits dans l'accord. Il est difficile de concevoir comment nous pourrions y arriver sans permettre au comité des affaires extérieures d'examiner l'accord et le processus tels qu'ils existent actuellement et tels qu'ils sont perçus par les membres du comité et par les gens que nous sommes censés représenter dans cette chambre.

Ne pouvons-nous pas, dans cette affaire des plus importantes, montrer ce que les journaux appellent «l'activisme du Sénat», en appuyant les arguments du leader du gouvernement en faveur de l'étude préliminaire du projet de loi C-130?

Des voix: Bravo!

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, j'ai écouté avec étonnement. Nous examinons actuellement une résolution concernant la possibilité de faire une étude préliminaire de l'accord de libre-échange conclu par le premier ministre avec les États-Unis. Au lieu de parler de l'accord, l'honorable sénateur a profité de l'occasion pour attaquer l'Ontario ainsi que le premier ministre et le gouvernement de cette province. C'est le traité économique le plus important jamais conclu dans l'histoire du Canada et, si les premiers ministres des provinces ne prenaient pas la peine de signaler quels articles de l'accord leur posent des problèmes, ils ne s'acquitteraient pas de leurs responsabilités envers les électeurs.

Le sénateur Buckwold: C'est juste!

Le sénateur Steuart: Bien dit!

Le sénateur Perrault: M. Peterson a entièrement raison d'adopter la position qu'il a adoptée. Il a certaines préoccupations, comme nous tous d'ailleurs. Prenons la Colombie-Britannique comme exemple. L'autre jour, la *British Columbia Federation of Agriculture* est venue à Ottawa. Elle soutient que la culture des fruits et l'industrie vinicole de l'Okanagan seront dévastées. Le secteur alimentaire de la Colombie-Britannique ainsi que son secteur laitier seront dévastés et, au bout du compte, tout le secteur agricole de la province sera victime de ce nouveau régime.

Devons-nous laisser passer en silence? Nous ne le pouvons pas et nous ne sommes pas prêts à discuter ici du bien-fondé d'une étude préalable. L'attitude du gouvernement face au libre-échange est incroyable. John Crosbie a dit aux Canadiens: «Nous ne permettrons aucune modification à l'Accord de libre-échange. Nous ne permettrons aucune modification à l'Accord du lac Meech». La dernière fois que nous avons entendu ce genre de discours, c'était au Reichstag, dans les années 1930, de la bouche de l'oncle Adolf. Nous ne répondons pas «*Achtung!*» au gouvernement. Nous n'acquiescerons pas à tout ce que désire ce gouvernement.

A une certaine époque, les honorables sénateurs d'en face se posaient en gardiens des droits et des libertés de la personne. Vous parliez alors du droit sacro-saint à l'existence d'une opposition, aux répliques et aux questions. Maintenant, vos propres ministres déclarent que nous devons adopter l'Accord de libre-échange et l'Accord du lac Meech et que nous ne devons pas perturber leur délicate mécanique. Ils parlent en termes presque obscènes du tissu arachnéen qu'est l'Accord du lac Meech et qu'il ne faut pas toucher. Je sais que certains sénateurs de l'opposition sont torturés par leur conscience en